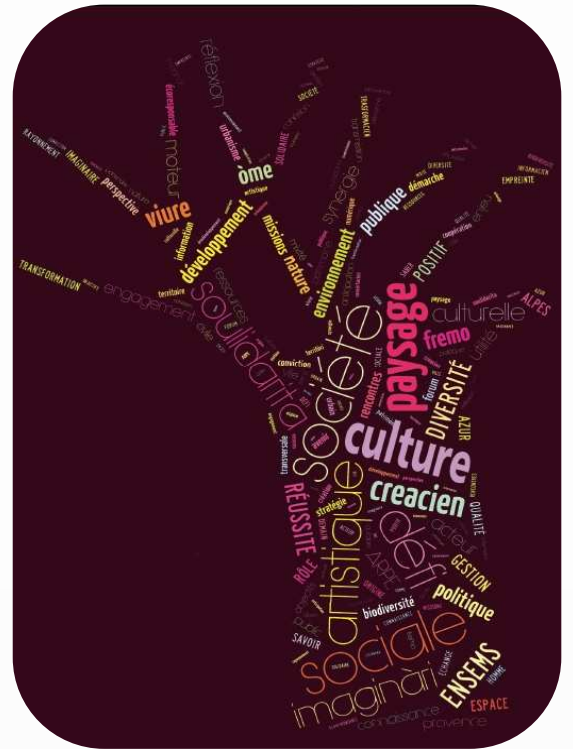


# RENCONTRES DE L'ARPE

## Développement durable des territoires : Un défi culturel ?

Mardi 11 décembre 2012 ■ 9h-20h  
Hôtel de Région ■ Marseille



### Programme



**La prise en compte de la diversité culturelle est facteur de réussite des politiques publiques liées au développement durable.**

C'est de ce postulat que l'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA) est partie pour lancer une réflexion originale sur la place de la culture dans le développement durable.

Les termes de développement durable et de gouvernance ont gagné la sphère des politiques publiques d'aménagement du territoire. Le monde de la culture, les événements qui s'y rattachent, les productions culturelles et artistiques intègrent de plus en plus les dimensions et les objectifs du développement durable. Ils contribuent à leur diffusion et favorisent l'adhésion des individus.

Par contre, la dimension socioculturelle et notamment la **diversité culturelle des territoires** sur lesquels se portent ces politiques et projets est généralement oubliée.

Or, l'intégration de cette dimension semble être une des conditions de réussite et de "durabilité" des projets et des réalisations, que l'on peut conduire autant dans les domaines de l'environnement, que de l'économique ou du social. De la même façon, une bonne gouvernance ne saurait se concevoir sans prendre en compte la particularité du public auquel elle s'adresse dans la diversité et la spécificité de ses modes de vie, d'usages, de pensée, de travail, ...

L'ARPE a donc initié une réflexion sur ce thème, en relation avec des acteurs du territoire qui viennent de champs de connaissance et de compétences différents : urbanistes, économistes, entrepreneurs, sociologues, naturalistes, linguistes, artistes, ...

## > MATINEE

**Animation de la journée : Christian Desplats** – Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur – Président de l'Agence Régionale Pour l'Environnement & l'écodéveloppement (ARPE PACA)

[ 9h **Accueil** ]

**9h30 Ouverture**

■ **Michel Vauzelle** – Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant

**10h Plénière**

■ **Culture & développement durable : éléments pour la mise en œuvre d'une démarche en Provence-Alpes Côte d'Azur**

**Philippe Langevin** – Docteur d'État ès sciences économiques – Maître de conférences, Université de la Méditerranée – Président de l'Association Régionale pour le Développement Local en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARDL)

■ **Culture & développement durable, il est temps d'organiser la palabre**

**Jean-Michel Lucas** – Docteur d'État ès sciences économiques – Maître de conférences, Université Rennes 2 – Ancien conseiller au cabinet du ministre de la Culture Jack Lang

■ **Grand témoin**

**Robert Renucci** – Acteur (théâtre, cinéma, télévision) – Professeur au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (Paris) – Directeur des Tréteaux de France – Fondateur et président de l'ARIA (Corse), qui organise les Rencontres Internationales Artistiques

**12h15 Échanges & débat avec la salle**

**12h30 Synthèse de la plénière**

■ **Aïcha Sif** – Présidente de la Commission culture – Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

[ 12h45 **Déjeuner** ]

**> APRES-MIDI****14h 5 ateliers** (*descriptifs détaillés ci-dessus*)

- **Atelier 1** : Diversités culturelles & identité régionale, piliers du vivre ensemble
- **Atelier 2** : Culture, économie & aménagement du territoire
- **Atelier 3** : Les territoires, lieux d'émergence et d'affirmation des politiques & de la commande publiques (Agendas 21 locaux & Agendas 21 de la culture)
- **Atelier 4** : Créations culturelles, lieux de diffusion, événements & développement durable
- **Atelier 5** : Culture numérique & développement durable

**(15h30 Pause)****16h Restitution des ateliers**

- Fil conducteur : la prise en compte de la dimension culturelle dans les secteurs "non culturels", facteur de réussite des politiques publiques de développement durable  
**Aïcha Sif** – Présidente de la Commission culture – Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
**Rapporteurs des 5 ateliers**

**17h Conclusion & perspectives**

- **Vers un schéma régional de la culture et du développement durable ?**
- **Quelle place pour la culture et le développement durable dans l'acte III de la décentralisation ?**  
**Cécile Helle** – Vice-Présidente en charge de la Culture – Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

**(18h Pause)****18h30 "Le complexe du santon : le provençal et son image"**

- **Histoire des clichés et des préjugés liés à la Provence... et à ses habitants**  
Film-documentaire (2005 - 1h03) présenté et commenté par **Christian Philibert**, réalisateur, scénariste & producteur "Les Films d'Espigoule"

**(20h Fin de la journée)**

L'aménagement du territoire, la gestion intégrée, "c'est reconnaître l'apport de la **diversité**, c'est aussi encourager la **pluralité des chemins** pour la définition et la mise en œuvre du développement durable ; c'est casser l'idée qu'il ne comporte qu'une voie, qu'un modèle unique ; c'est à la fois protéger l'**identité** d'une région, d'un pays, d'une ethnie et reconnaître que chacun porte en lui des propres aspirations et valeurs ; et c'est souligner aussi que le développement durable n'est pas une norme ou une obligation mais un **acte volontaire**, une fierté".

*Serge Antoine (1927-2006)  
Membre du Conseil national pour la démocratie  
et le développement (CNDD)*



## Atelier 1 Diversités culturelles & identité régionale, piliers du vivre ensemble

### Animateurs

- **Véronique Pré** – Chef du service action culturelle — Régie culturelle régionale
- **Pierre Bonnet** – Chargé des Cultures régionales — Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Problématique

La Provence, des Alpes à la Méditerranée, a de tout temps été un territoire d'immigration, d'arrivée de peuples et de cultures qui se sont mêlés pour faire de ce territoire ce qu'il est aujourd'hui.

L'accélération des mutations économiques et sociales, l'explosion démographique et urbaine, la concentration de populations du nord comme du sud, les problématiques de gestion de la ressource face au changement climatique (l'eau, l'air, l'énergie), la richesse et la fragilité des écosystèmes... nous amène à nous poser la question de l'objectif premier du développement durable : vivre ensemble aujourd'hui et demain sur notre territoire.

Comment la culture, dans ses différentes dimensions, et notamment la capacité qu'elle donne de vivre, comprendre et habiter un pays peut-elle favoriser notre capacité à réenchanter la société provençale du 21<sup>e</sup> siècle ?

### Débatteurs

- **Philippe Fanise** – Directeur artistique du projet "Le Monde est chez nous" – Régie culturelle régionale

Il reviendra sur les enjeux de ce projet qui met à l'honneur les musiques et danses du Monde s'exprimant sur ce territoire. La qualité des pratiques culturelles issues de la diversité, basées sur l'échange et la rencontre, sont des éléments essentiels du vivre ensemble et de la vitalité de la création de cette région.

- **Fouad Didi** – Musicien – Professeur au Conservatoire national à rayonnement régional (CNRR) Toulon Provence Méditerranée et à la Cité de la musique de Marseille

Il transmet dans notre région l'art de la musique arabo-andalouse auprès d'artistes amateurs et professionnels. Membres de plusieurs ensembles transculturels comme Rassegna, Compagnie Montanaro... il est un des 13 directeurs artistiques des Ateliers du projet "Le Monde est chez nous".

- **Christian Philibert** – Réalisateur – Scénariste – Producteur "Les Films d'Espigoule"

- **Sam Khebizi** – Directeur des Têtes de l'Art

Il se fera l'écho des expériences de projets "participatifs" menés par cette structure implantée dans le quartier de la Belle de Mai à Marseille.

- **Romain Chaffard** – Metteur en scène

Il témoignera des expériences de diffusion en milieu rural que mène, à l'échelle des villages des Alpes de Haute-Provence, sa compagnie "Le plancher des Chèvres", association basée à Bauduen, dans le Haut-Var, qui a pour objectif de promouvoir la culture en milieu rural.

- **Marc Mallen** – Ethnologue rattaché au Conseil Général des Hautes-Alpes – Responsable du Centre de l'oralité alpine

Il reviendra sur les actions de collectages et de valorisation des mémoires populaires menées sur le territoire alpin.

- **Mathieu Lombard** – Chargé de mission Culture scientifique et technique et éducation au développement durable – Académie d'Aix-Marseille

Il présentera les dispositifs éducatifs mis en œuvre par le rectorat

- **Patrice Gauthier** – Chargé de mission culture provençale – Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Il témoignera des activités liées à la valorisation de la culture provençale vivante, créative, patrimoniale à l'échelle du département.





## Atelier 2 Culture, économie & aménagement du territoire

### Animateurs

- **Philippe Langevin** – Docteur d'État ès sciences économiques – Maître de conférences, Université de la Méditerranée – Président de l'Association Régionale pour le Développement Local en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARDL)
- **Hélène Renard** – Présidente de PACA pour demain

### Problématique

Dans cette logique toute société humaine est culturelle autant qu'elle est économique. Comment inventer un nouvel aménagement du territoire qui corresponde à des enjeux de développement soutenable ? Quelle économie, quelle évolution, quelles logiques d'habitats et de déplacements... dessinent la société de demain ? Comment les éléments socioculturels d'aujourd'hui peuvent-ils y correspondre ou mieux y contribuer ? Est-ce que les politiques publiques d'aménagement du territoire correspondent à la culture, aux cultures de nos territoires ? En quoi la culture, les cultures peuvent-elles contribuer à la réussite des politiques publiques d'aménagement durables de nos territoires ?

### Débatteurs

- **Philippe Girard** – Directeur – Innovation en Action (Marseille)  
La culture de l'innovation sociale et développement durable
- **Alexandre Fassi** – Directeur – Inter-Made (Marseille)  
Couveuse d'activités à vocation régionale dédiée à l'économie sociale et solidaire
- **Pascal Ventre** – Directeur de l'environnement – Conseil Général des Alpes de Haute-Provence  
La filière senteurs et saveurs en Haute-Provence
- **Lionel Terrail** – Coordinateur des Routes de la Lavande – Grande traversée des Alpes (Grenoble, 38)  
La participation du produit lavande au développement durable
- **Patrick Fabre** – Directeur de la Maison de la Transhumance (Salon-de-Provence, 13)  
Des déplacements d'autrefois aux 30 tonnes d'aujourd'hui, évolution de la transhumance et du pastoralisme
- **Bastien Giraud** – Coordinateur des Bistrots de Pays (Forcalquier, 04)  
Le développement durable peut passer par les bistrots
- **Danielle Musset** – Directrice – Musée de Salagon (Mane, 04)  
Le patrimoine, support et acteur du développement durable
- **Des entreprises** : EDF – GDF-Suez – Kinnarps – NGE – ONET – L'Occitane  
Des grands groupes présents sur le territoire et agissant dans des secteurs stratégiques (énergie/TP), des entreprises à périmètre international mais ancrées au territoire et/ou dont la marque est portée par le territoire, une entreprise suédoise donc étrangère au territoire et qui y confronte sa culture.
- **Le secteur culturel** : Edith Morin – Maison des Métiers du Livre (Forcalquier) – "Les écrits restent", association pour la valorisation de la communication écrite / Michaël Dian – Directeur – Espace culturel de Chaillol





*"J'ai écrit Culture et développement durable pour essayer de convaincre les élus de la démocratie, notamment ceux qui sont engagés dans un Agenda 21, qu'ils ne devraient pas céder aux sirènes de l'économie créative. Je leur ai donc proposé un antidote à la tentation de prendre les artistes - et les acteurs culturels en général - pour des armes de choc dans le combat que mènent les territoires pour développer leur attractivité. Il suffit de consulter le rapport Janicot sur la culture et le Grand Paris pour saisir le danger : la mission Janicot nous explique avec enthousiasme que le monde de la culture est un monde de requins où les territoires de faible attractivité culturelle devront mourir tandis que les territoires les plus forts devront être encore plus créatifs pour survivre dans la concurrence mondiale. La compétition mondiale entre villes s'intensifie et, dans ce contexte, la culture est de plus en plus considérée comme une ressource motrice... Pour les villes, l'une des dimensions essentielles du combat est de conserver les plus talentueux de leurs habitants et d'attirer les savoir-faire, les élites intellectuelles nomades et le savoir-faire sous toutes ses formes ; voici la culture devenue munition de la guerre culturelle de tous contre tous ! Beau programme politique à Paris, mais aussi dans d'autres villes de France, de Bordeaux à Marseille, de Toulouse à Nantes !!!*

*J'ai voulu réagir contre ce réalisme culturel, bon vendeur mais tueur d'humanité. Il réduit la culture à un secteur de produits à acheter et met au rencart le seul enjeu culturel ayant une valeur universelle, celui qui affirme que faire culture, c'est exprimer son humanité (cf. la déclaration de Fribourg), pas seulement calculer le nombre de consommateurs de son produit culturel !*

*En ce sens, j'ai voulu rappeler aux élus qu'ils disposent de références de premier plan pour penser autrement que par l'économie créative leur responsabilité culturelle : les Droits de l'homme de 1948 et 1966, les accords Unesco sur la diversité culturelle, le traité de l'Union européenne, les accords sur l'Agenda 21 permettent, en effet, de prendre de bonnes dispositions pour défendre la valeur humaniste de la culture. S'ils ne sont pas détournés au profit du seul souci de rentabilité, ces textes permettent, immédiatement, avec un peu de volonté, d'affirmer la priorité des droits culturels des personnes. Ils ouvrent ainsi la voie à une politique culturelle posant des garde-fous à l'irresponsable domination de la compétitivité culturelle et apportant l'espoir de relations culturelles faites de dignité et nourricières d'émancipation des personnes.*

*Une politique culturelle où l'expression de l'humanité privilégierait la solidarité, la réciprocité et la démocratie entre les parties prenantes.*

*En ces temps de crise, ce retour aux valeurs politiques de la culture comme humanité commune me paraît un impératif pour nos sociétés de liberté. Et le livre montre que, avec la vigilance de tous et la volonté des politiques, ce chemin est institutionnellement déjà tracé. Il suffit de s'y engager en affirmant que l'enjeu culturel tient à l'éthique des relations de personnes à personnes et non à la domination des plus créatifs sur les autres !"*

Jean-Michel Lucas



## Atelier 3 Les territoires, lieux d'émergence et d'affirmation des politiques & de la commande publiques (Agendas 21 locaux & Agendas 21 de la culture)

### Animateurs

- **Claude Holyst** – Directeur de l'Agence Régionale Pour l'Environnement & l'écodéveloppement (ARPE PACA)
- **Julie Geng** – Chargée de mission Agenda 21 – Commune du Luc-en-Provence (83)

### Problématique

Un outil existe pour se donner les moyens d'une première réponse et décliner des actions publiques : les agendas 21 qui se déclinent également en agendas 21 de la culture. Peu d'exemples sont aujourd'hui connus. Pourquoi et comment favoriser cette approche en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Comment faire évoluer les Agendas 21 ?

Par ailleurs des expériences concrètes issues de l'animation des territoires étayeront le débat et montreront que le projet public peut s'appuyer sur une action culturelle soit parce qu'elle en est l'origine, le point de départ, soit parce qu'il s'appuie sur elle aux différentes étapes de son élaboration. La culture, graine et tuteur de l'action publique. Pour mémoire : Nous pourrions nous placer dans la continuité de l'idée qu'avance Jean-Michel Lucas, que l'Agenda 21 de la culture est le moyen de sortir des contradictions inhérentes aux trois « doctrines » qui régissent la construction des politiques culturelles actuelles.

Dans un premier temps il présente et critique ces **trois doctrines** :

- La première est celle liée aux équipements : il faut "apporter le beau, la qualité au public". Elle pose un problème démocratique puisque les valeurs (la définition de ce qui est beau) sont décidées en amont par des professionnels.
- La seconde est une prolongation de la première ; elle tente de venir à bout des inégalités d'accès à la culture. Cela pose ici aussi un problème de légitimité car l'on ne reconnaît pas la capacité de la population à décider de "sa" culture ; cette position suppose donc de trouver les outils pour faire changer de comportement les populations et leur faire apprécier les valeurs définies en amont par les professionnels.
- La troisième doctrine s'oppose aux deux premières : elle présente une politique culturelle proche des habitants. Elle met moins au centre de sa démarche les grands principes de citoyenneté liée aux arts, qu'une logique d'ouverture des acteurs culturels vers d'autres pans de l'action publique. La politique culturelle devient transversale et s'insère dans les politiques sociales, de la précarité, de l'urbanisme. Cette démarche contribue au développement de la ville mais interroge l'acceptation de la politique culturelle et revisite ses enjeux.

Selon Jean-Michel Lucas, l'Agenda 21 de la culture est un moyen de sortir de ces contradictions car il remet le citoyen au cœur de la définition de la politique culturelle. Les citoyens devraient participer à l'élaboration, l'exercice et l'évaluation des politiques culturelles. Cette proposition a le mérite de replacer la question de l'identité et de la dignité humaine de chaque individu au centre de la construction des politiques culturelles. « L'enjeu d'une politique culturelle qui arrive à dépasser les contradictions est de mettre au cœur de son universalité, non plus l'œuvre, non plus les inégalités d'accès, non plus l'utilité, mais la dignité culturelle de l'autre pour construire le vivre ensemble dans la différence » en organisant la confrontation des sens et des valeurs de ce qui fait culture dans une société.

### Débatteurs

- **Hervé Pérard** – Adjoint au développement durable et à l'Agenda 21 – Ville d'Évry (91) – Co-animateur de la Commission Culture, développement durable & diversité culturelle de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture
- **Pascale Bonniel-Chalier** – Réseau culture 21
- **Didier Olivry** – Directeur – Parc naturel régional de Camargue
- **Michaël Latz** – Maire de Correns – Président de la Pays Provence Verte (83)
- **Audrey Michel** – Coordonnatrice – Unité écodéveloppement & projets territoriaux – ARPE PACA
- **Guy Martini** – Directeur – Réserve naturelle géologique de Haute-Provence (Digne-les-Bains, 04)
- **Patrice Fournier** – Chargé de mission Agenda 21 – Commune de Miramas (13)





## Atelier 4 Créations culturelles, lieux de diffusion, évènements & développement durable

### Animateurs

- **Benjamin Durand** – Responsable de la plateforme Aér (accompagnement des festivals éco-responsables en Provence-Alpes-Côte d'Azur – Agence des arts du spectacle Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARCADE)
- **Hélène du Plessis** – Adjointe au maire de La Bastidonne (84) en charge de la commission développement durable, Chef de projet Agenda 21 – Journaliste spécialisée en production de contenu sur les questions de développement durable

### Problématique

Depuis une dizaine d'années, l'ensemble du champ culturel s'empare progressivement des enjeux du développement durable. Les artistes tout d'abord, qui intègrent ces problématiques dans leurs œuvres et leurs processus de création, mais aussi les festivals qui sont de plus en plus éco-conçus pour limiter leur impact sur l'environnement et enfin les lieux de diffusion qui s'efforcent d'améliorer les performances énergétiques de leurs bâtiments et l'accessibilité à tous les publics. Cette mobilisation s'accompagne d'une volonté croissante des acteurs publics de soutenir ces démarches. Plusieurs cadres d'intervention ont été créés par les institutions : plateforme d'accompagnement, dispositifs d'accompagnement financiers, inscriptions dans les Agenda 21, etc.

Aujourd'hui, quel état des lieux peut-on faire de cette dynamique en cours ?

Quels sont les difficultés et les potentiels de développement ?

Peut-on identifier des retombées économiques et/ou sociales pérennes sur le territoire ?

Cette mobilisation du monde culturel est-elle à un facteur de changement de pratique ?

Comment structurer et valoriser ces initiatives ?

La création et les évènements qui la supportent peuvent-ils jouer un rôle moteur dans le développement durable régional, facteur de mixité, d'intégration, de respect de l'environnement, de respect des autres et de soi ?

Les discussions s'articuleront autour de 3 axes :

1. **Création artistique** : Comment les artistes intègrent-ils ces enjeux développement durable dans leurs œuvres et leurs processus de création ?
2. **Événements** : Comment les festivals appliquent-ils les principes du développement durable pour éco-concevoir leur événement et limiter leur impact sur l'environnement ?
3. **Lieux de diffusion** : Comment les lieux accueillant des spectacles saisissent-ils les enjeux du développement durable dans la conception et la rénovation de leur lieu, dans l'accueil de leur public et leur fonctionnement général ?

### Débatteurs

#### Création artistique

- **Françoise Léger** – Compagnie Illotopie – Directrice artistique du Citron Jaune – centre national des arts de la rue. Organise notamment le festival "Les Envies Rhônements", qui a inscrit les principes et idées directrices du développement durable non seulement dans son organisation mais aussi dans les thématiques développées et les créations artistiques.
- **Laure Soutenet** – Coordinatrice de l'association Champs Libres. Cette association vise à éveiller l'intérêt du grand public à l'environnement, à travers une approche artistique, sensible et ludique.
- **Karine Viciana** – Directrice-adjointe de la Maison régionale de l'Eau (MRE, Barjols, 83). La MRE a collaboré avec la compagnie Art 27 pour la création du spectacle les Olympides, une comédie citoyenne sur les enjeux de l'eau.

#### Événements

- **Laura Trappier** – Assistante de production – Marseille Provence 2013, capitale Européenne de la Culture en 2013. Engagée dans une démarche éco-responsable.
- **Aurélien Pitavy** – Directeur – Charlie free. Cette association gère le "Moulin à jazz" et organise le "Festival Charlie jazz" inscrit dans démarche éco-responsable depuis 2008.
- **Arnaud Champenois** – Administrateur – Festival d'Avignon. Cet évènement international s'est engagé depuis 2010 dans une réflexion sur le développement durable et une amélioration continue de ses pratiques.
- **Gaëlle Rodeville** – Déléguée générale – Festival international du film d'Aubagne. Festival de cinéma inscrit depuis 2011 dans une démarche éco-responsable et de partenariat avec les producteurs locaux des environs d'Aubagne.



## Lieux de diffusion

- **Nicolas Christin** – Directeur et programmateur – Le Moulin

Artisan de la réhabilitation de l'ancien cinéma des années 50 en une SMAC (Scène de Musique Actuelles) de troisième génération, conjuguant isolation thermique et phonique, au cœur du quartier de St Just à Marseille.

- **Richard Frèche** – Comédien et metteur en scène – Fondateur de l'Usine de La Redonne

Bâtiment industriel de la fin 19<sup>e</sup> au milieu de deux hectares agricoles, ce lieu fédère des associations solidaires, artistiques et altermondialistes autour d'une charte basée sur 3 axes –la culture, l'écologie et la solidarité– et sur un lien : l'alternativité.





## Atelier 5 Culture numérique & développement durable

### Animateurs

- **Sébastien Brémond** – Chef de projet numérique – Agence Canopée
- **Annick Rivoire** – Ancienne journaliste à Libération – Fondatrice du site Poptronics, le site des cultures électroniques – Rédactrice en chef invitée du numéro spécial de MCD Magazine (musiques & cultures digitales) "L'Internet voit vert / The culture of green teck"

### Problématique

Le développement fulgurant des TIC transforme en profondeur sous nos yeux, les pratiques et habitudes de chacun dans d'entre nous, des plus jeunes aux plus anciens et dans toutes les sphères de la vie.

Sphère privée/sphère publique, sphère individuelle/sphère collective, sphère sociale/ sphère économique, sphère éthique/sphère politique, etc.

Le web 2.0, la multiplication des écrans, la forte réduction de la frontière entre la création artistique et l'innovation technologique, le boom des "applications sociales", ne sont que quelques illustrations de cette transformation économique et sociétale. Le secteur de la culture et de la créativité n'échappe pas à ce mouvement. Dès lors, il devient nécessaire de s'interroger, peut-être de manière permanente d'ailleurs vu le rythme de l'avancée des technologies digitales, sur l'interaction entre les cultures numériques et le développement durable.

Comment ces cultures numériques transforment-elles nos pratiques individuelles et collectives? En quoi les innovations TIC font-ils corps avec les enjeux du développement durable : comme medias, comme outils, comme espaces d'expérimentation ? Pourrions-nous trouver dans les cultures numériques d'aujourd'hui, des composants de la société durable de demain ?

### Débatteurs

- **Céline Bernard** – Fondatrice – Anecdoc  
Outil pour collecter, valoriser et diffuser les patrimoines immatériels et culturels, notamment pour les collectivités. Service innovant de médias numériques au service du patrimoine immatériel, du patrimoine vivant et des mémoires collectives.
- **Raphaël Sage** – Directeur – Seconde nature (Aix-en-Provence, 13)  
Centre d'art multimédia
- **Philippe Vinet** – Gérant – Pause-Infos (Aix-en-Provence, 13)  
Société Innovation TIC/écrans digitaux et développement durable
- **Céline Berthoumieux** – Directrice de Zinc / ECM à la Friche Belle de mai  
Structure pour les cultures numériques

### Présents dans la salle

- **Mathieu Tronquit** – Chargé de mission programme AGIR audiovisuel – Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
PRIMI, Pôle Transmedia Méditerranée : réseau d'entreprises tournées vers l'innovation et la production de contenus image dans les filières cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, multimédia, internet